

Aide au catalogue

Session 2007

L'aide au catalogue s'adresse aux maisons d'édition travaillant exclusivement à compte d'éditeur, ayant une diffusion organisée en librairie et présentant un certain nombre de titres au catalogue. L'éditeur est installé en Rhône-Alpes.

L'aide régionale permet de renouveler un catalogue existant ou d'éditer un premier catalogue.

L'aide se situera entre 40 et 70 % du coût de conception et d'impression et sera plafonnée à 4 570 euros.

Seuls les travaux effectués **en externe** avec justificatifs pourront être pris en compte.

Le catalogue devra être imprimé avant juillet 2008 et porter en 4^e de couverture la mention :

"Catalogue réalisé avec le concours de la Région Rhône-Alpes".

Dix exemplaires des catalogues devront être envoyés à l'Arald et à la Région, dès le retour de l'impression.

Modalités de dépôt de dossier

Date limite de dépôt : **mi-décembre 2006**

Pièces nécessaires à l'examen du dossier :

- Lettre de demande de l'éditeur et présentation de la maison d'édition.
 - Exemple du précédent catalogue et factures de réalisation.
 - Devis pour le futur catalogue
 - Fiche "Constitution du dossier" dûment remplie
 - RIB

Deux exemplaires du dossier sont envoyés :

L'un à l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation – Brigitte Chartreux
1 rue Jean-Jaurès - 74000 Annecy

L'autre au Conseil régional Rhône-Alpes - Bureau de la culture – Geneviève Villard
BP 19 – 69751 Charbonnières-les-Bains cedex

Renseignements complémentaires :

Brigitte Chartreux, tél. 04.50.51.64.63, Geneviève Villard : 04.72.59.43.47

Aide au catalogue 2007

CONSTITUTION DU DOSSIER

Maison d'édition : _____

Nom de la personne suivant ce dossier : _____

Tél. : _____ Fax : _____

Mél : _____ Site Internet : _____

Date de création : _____ Statut juridique : _____

Diffusion : _____

Distribution : _____

Édition du précédent catalogue

Date d'impression du dernier catalogue : _____

Nombre de pages : _____ Tirage : _____ exemplaires

Coût global TTC(*) : _____

(*) Veuillez nous faire parvenir les factures justificatives

Modalités de diffusion : Pouvez-vous nous indiquer la part de catalogues diffusés :

- par voie postale : _____
- sur les salons : _____
- par l'intermédiaire de votre diffuseur : _____

Projet d'édition du nouveau catalogue

Nombre de titres figurant au catalogue : _____

Date d'impression prévue : _____

Nombre de pages : _____ Tirage : _____ exemplaires

Coût de conception TTC (**): _____

Coût d'impression TTC (**): _____

(**) Veuillez nous faire parvenir les devis justificatifs

Subvention souhaitée : _____